



Université de Pau et des Pays de l'Adour

8^e Journée de réflexion didactique

Enseigner l'histoire littéraire La littérature, toute une histoire !

Appel à communication

L'enseignement de l'histoire et celui de la littérature ont chacun leurs méthodes et leurs enjeux, et leur articulation oscille, comme le note Anne Armand, Inspectrice générale de lettres, « entre compagnonnage et rivalité¹ ». Dans son article consacré aux « classiques de demain », Pierre-Louis Rey ouvre en ces termes sa réflexion sur l'articulation entre les siècles historiques et les siècles littéraires :

Quand j'étais lycéen, je m'émerveillais que la carrière de presque tous nos grands classiques se soumit [...] au découpage de la série des « Lagarde et Michard » (Bordas). À la frontière du XVI^e et du XVII^e siècle, seuls Malherbe et Agrippa d'Aubigné jetaient le trouble. Le premier a été annexé au XVII^e siècle alors que la *Consolation à M. Du Périer*, sa pièce la plus célèbre, date de 1598. Le second a connu un sort opposé. « Ce combattant du XVI^e siècle est un écrivain du XVII^e », écrivait Gustave Lanson à propos de l'auteur des *Tragiques* ; on a préféré le situer dans le siècle où il combattit. [...] Pareillement, Claudel, Gide, Valéry et Proust ont eu beau publier quelques ouvrages avant 1900, ils appartiennent au XX^e siècle. L'inscription de *Tête d'or* (1889), de Claudel, pour représenter le XIX^e siècle dans un autre programme d'agrégation, fut interprétée comme un nouveau défi. Il est vrai que le concours de l'agrégation autant que l'attachement à la division par siècles sont des spécificités françaises².

Si la question du lien entre la littérature et l'histoire est au cœur de cet aspect de l'enseignement des lettres, le champ disciplinaire de l'histoire littéraire apparaît intimement lié aux études de lettres : on doit ainsi la conception de l'histoire littéraire

comme discipline à Gustave Lanson, également à l'origine de la prédominance d'exercices tels que la dissertation et l'explication de texte. La construction de l'histoire littéraire est, de fait, étroitement liée à l'exégèse critique de la littérature.

De même, dans les programmes d'enseignement, depuis une dizaine d'années³, l'histoire littéraire est au premier plan, en raison de leur mise en avant des époques dans leurs intitulés, de leur affirmation de la pratique de la lecture d'œuvres intégrales ainsi que de leur ambition de construire une culture littéraire, lesquelles induisent nécessairement une vision panoramique de l'histoire littéraire. Au collège⁴, un des attendus de la fin du cycle 4 demande aux élèves de savoir situer les textes littéraires dans leur contexte. Pour mieux les habituer à cette approche diachronique, le programme d'histoire adopte une progression semblable, propice à créer des croisements interdisciplinaires et à fonder des repères historiques, culturels et esthétiques. Au lycée⁵, dans la continuité mais sans une corrélation aussi forte avec l'enseignement de l'histoire, l'enseignement des lettres doit contribuer à la construction d'une culture littéraire commune et ouverte sur les autres arts, sur les différents champs du savoir, sur la société, et pour cela doit structurer cette culture, en faisant toute sa place à la dimension historique qui permet de donner aux élèves des repères clairs. Plus encore, une des ambitions du programme sur œuvres de la classe de Première vise la compréhension de certains enjeux complexes de l'évolution des formes et de la pensée, appelant à considérer des transitions, telle la « Modernité poétique » questionnée avec *Alcools* d'Apollinaire, ou des mutations, telle l'évolution du Grand siècle au travers du conflit entre « Imagination et pensée » chez La Fontaine.

La 8^e journée de réflexion didactique se propose d'explorer les enjeux de l'enseignement de l'histoire littéraire. La synthèse qu'en a offerte Alain Vaillant à l'occasion d'une conférence donnée à ce sujet en réponse à une invitation de l'inspection académique de lettres de Versailles⁶ souligne plusieurs des enjeux de la question de l'histoire littéraire, tant du point de vue théorique que de celui de son existence et de son exercice institutionnels : qu'entend-on par « histoire littéraire » ? quels écueils éviter dans la manière d'aborder l'histoire littéraire ? que ne doit pas être l'histoire littéraire ? quels liens existe-t-il entre le concept de contextualisation et les programmes d'enseignement ? qu'est-ce que faire de l'histoire littéraire ? comment faire de l'histoire littéraire ?

De même, on pourra s'interroger sur les supports et les outils capables de garantir un apprentissage continué de ces repères. Dans quelles mesures la frise savante, souvent présentée en rabats des manuels scolaires, est efficace dans la construction progressive de ce savoir, quand elle ne consigne que des noms et des

dates ? Quels outils numériques, grâce à leur interactivité, peuvent redynamiser cet enseignement ? Comment la fréquentation des rayonnages du CDI ou d'une bibliothèque peut rendre les élèves plus actifs dans cet apprentissage ? Quelles anthologies littéraires sont accessibles à des lecteurs en formation ? Que penser des transpositions intermédiatiques de ce savoir historique en bande dessinée avec par exemple *Mes Hommes de Lettres* de Catherine Meurisse ou en vidéo sur la chaîne Youtube de *L'Homme littéraire* ?

Enfin, on pensera à évaluer les difficultés manifestes des élèves de tous les niveaux dans l'acquisition d'un savoir diachronique et dans son articulation avec une réflexion synchronique sur les notions de la littérature. Disparue des nouvelles Épreuves Anticipées de Français, la question de corpus, obligatoire pour tous, pouvait mener ce questionnement ambitieux et permettait de valider les repères acquis au terme de l'enseignement général du Français dans le secondaire. Comment les évaluer dès à présent, si la dissertation n'est pas choisie ? Il serait également opportun d'interroger les liens de ces savoirs avec le cinéma, la bande dessinée ou la littérature de jeunesse : comment le travail sur les adaptations peut aider les élèves ? N'est-il parfois pas source de conflits ?

Ces quelques directions sont autant d'indications, non exhaustives, vers lesquelles pourront tendre les propositions de communication.

Les intervenants sont invités à soumettre un résumé de leur communication d'environ 2500 caractères avant le 13 avril 2020 à l'adresse suivante : journee.reflexion.didactique.lettres@univ-pau.fr

La journée de réflexion didactique aura lieu le mercredi 6 mai 2020 au Collège des Sciences Sociales et Humanités de l'[Université de Pau et des Pays de l'Adour](#) (UPPA).

Les communications seront publiées dans la revue électronique [Les Cahiers de Didactique des Lettres](#).

NB : Le repas du midi des intervenants sera pris en charge, mais pas les frais de transport ni d'hébergement.

La journée de réflexion didactique est organisée par :
Vanessa Loubet-Poëtte, Professeur de Lettres modernes, Docteur section 07,
ALTER, vanessa.loubet-poette@univ-pau.fr

Bérengère Moricheau-Airaud, MC Langue et Littérature françaises, UPPA,
ALTER, berengere.moricheau-airaud@univ-pau.fr

¹ « Enseigner la littérature - enseigner l'histoire : entre compagnonnage et rivalité ». URL : http://lettres-histoire-geo.ac-amiens.fr/IMG/pdf/conference_A_Armand_INRP_actes-1-enseigner_litterature_et_Histoire-2.pdf [consulté en février 2020]

² Rey Pierre-Louis, « Les classiques de demain », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 2013/3 (Vol. 113), p. 513-525. DOI : 10.3917/rhlf.133.0513. URL : <https://www.cairn.info/revue-d-histoire-litteraire-de-la-france-2013-3-page-513.htm> [consulté en février 2020]

³ Signalons le rendez-vous des lettres de l'académie de Versailles du 21 mars 2019, consacré à ces questions. URL : <https://lettres.ac-versailles.fr/spip.php?article1456> [consulté en février 2020]

⁴ *Bulletin officiel* n°30 du 26 juillet 2018, Programmes d'enseignement du cycle des approfondissements (cycle 4). URL : http://cache.media.education.gouv.fr/file/30/62/8/ensel169_annexe3_985628.pdf [consulté en février 2020]

⁵ Bulletin officiel n° 1 du 22 janvier 2019, Programme de l'enseignement de français de la classe de seconde générale et technologique et de la classe de première des voies générale et technologique, arrêté du 17-1-2019 - J.O. du 20-1-2019. URL : http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=138126 [consulté en février 2020].

⁶ « Enseigner l'histoire littéraire aujourd'hui », conférence d'Alain Vaillant, 21 mars 2019, consultable sur « La Page des Lettres » de l'Académie de Versailles. URL : <https://lettres.ac-versailles.fr/spip.php?article1466> [consulté en février 2020]

⁷ URL : <https://www.youtube.com/channel/UCkv82c0G9Qn1vUZ2mBcOn4A> [consulté en février 2020].